

No E.P.: 7645
Rue: Rue de Genève

Commune: Thônex
Objet: Stationnement
Date parution: 15.05.2026

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

A la rue de Genève, à la hauteur des numéros 125A et 142, sont aménagées deux places de parc réservées aux véhicules des personnes à mobilité réduite.

Afin d'y garantir une rotation suffisante, il convient de limiter la durée du parcage à 3 heures au maximum, le contrôle s'effectuant au moyen du disque de stationnement.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.